



COMPTE RENDU : REUNION DU MARDI 28 FEVRIER 2017 A MELUN

Présents :

Patrick Libs - Jean Pierre Pelletier - Catherine Faure – Jean François Lequen – Pascal Cleray – Didier Morelli – Eric Le Deuc - Daniel Devillers - Guy Grégoire

Excusés :

Olivier Boissot – Grégory Dugovic – Jean Claude Benechie – Grégory Barrault
Christophe Heyman – Jerome Laouet – Olivier Fourreau

En l'absence du Président c'est le plus ancien des membres du bureau présent , Patrick Libs, qui préside cette réunion et qui ouvre cette dernière à 20h30.

Préambule :

Les membres présents désapprouvent le mauvais fonctionnement du Comité du aux absences du Président (absences récurrentes et depuis plus de deux mois sans aucun contact avec un des membres du Comité) et également par son manque de dialogue. Le Président se justifiant par des phases d'hospitalisation entre autres, mais qui rendent difficiles la communication et la réactivité.

En effet actuellement :

- dossier mutuelle non finalisé
- remises en banque du tournoi non effectués
- talons de chèques non transmis au comptable
- comptabilité gelée depuis fin décembre
- problème de signature au niveau administratif
- etc

Il est décidé à l'unanimité des membres présents que lors d'absence du Président :

- c'est le Vice-Président ou en son absence le plus ancien des membres du bureau qui prendra la charge de Président du CDTT 77
- ce qui est financier sera signé par le Trésorier
(le Trésorier se charge de récupérer tout ce qui concerne le tournoi au domicile d'Olivier)
- ce qui est administratif sera signé par le Secrétaire général
- toutes décisions seront prises par le Comité lors de réunion
- il y aura une réunion du Comité tous les deux mois

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 13 Décembre 2016 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Retour des délégués aux différentes instances :

Commission sportive de la ligue :

- Rencontre Champigny/Meaux : utilisation de balles blanches (pas de marquage sur la balle) : Meaux a porté réclamation et elle est jugée non valable car fait après la rencontre
- Lognes/Ormesson : brulage de deux joueurs suite à de mauvaises indications de la ligue .Pas de pénalité financière et la commission sportive accorde le point de défaite
- Championnat de Paris :
 - les équipes de 6 ou 9 pourraient jouer dans la même salle
 - changement de pyramide de la division promo honneur : passage de 9 à 6 joueurs
- Championnat de France :
 - plus d'obligation d'envoi de la feuille de rencontre excepté lors de match nul ou cartons
 - Régionale 3 : en pourparlers jouer le samedi comme toutes les compétitions régionales
 - Pré-Nationale Dames : baisser le niveau requis maximum : 3 joueuses à 600 points

3- Le point des commissions :

Commission arbitrage :

- Une réunion de recyclage des juges arbitres a eu lieu et seul une quinzaine de JA ont répondu présents sur quarante
- L'utilisation de GIRPE a été évoquée mais la convocation faite auprès des responsables de club via les JA n'a pas été répercutée
- La commission sportive renouvelle sa demande d'information du GIRPE aux clubs du 77 tout au moins une note d'information sur le site du comité

Commission Statuts et règlements :

Deux demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées

-Mr Lanternant du club de Chatillon au club de Quincy suite à déménagement
Cette demande a été acceptée

-Mme Papon du club de Villiers au club de Fontenay T suite à fermeture de la R2
Cette demande a été refusée

Commission développement

Une réunion était prévue à Lognes entre Éric Le Deuc, Olivier Fourreau et Gregory Barrault en fin d'année mais [1h30](#) avant Olivier s'est décommandé. La réunion a été maintenue par Éric et s'est déroulée en vue de dégrossir les éléments permettant de faire des demandes de subventions.

Dans cette réunion il devait être question de la création d'un poste de développeur sédentaire et surtout de dégrossir la définition de ce poste.

Pour Gregory il devait s'agir d'un BE mais Olivier a pris la décision unilatérale de ne pas embaucher de BE (ce qui chagrine fortement les membres de cette commission puisqu'il n'y a eu aucune concertation)

Grégory affirme ne pas avoir le temps d'assumer les tâches d'une personne assumant le rôle de développeur sédentaire.

Éric souhaiterait comprendre ce que souhaite Olivier dans son action « une salle une table » notamment en terme de contrat avec les collectivités.

En résumé cette situation est très inconfortable !

Le Président de cette commission (Éric) n'envisagera de s'investir dans ce projet qu'à la condition qu'Olivier définisse précisément par écrit le projet dont il est l'instigateur, le cadre législatif etc... L'absence du Président du Comité et le manque d'échanges et de communication à certaines périodes rend pour le moment difficile l'avancée de ce projet.

Éric déplore le découragement exprimé par Gregory par moment à l'idée que ce projet stagne.

Éric souhaite créer dans une ou plusieurs villes importantes un évènement comme un joueur valide prenant le handicap d'un handicapé (genre fauteuil) et exposera prochainement un projet en ce sens qui sera débattu en Comité

Commission communication :

Le logo est terminé et approuvé par les membres présents.

Il est désormais demandé à Éric Le Deuc de créer les entêtes de lettres, de modifier le site
etc.

(En aparté JP Pelletier regrette que nous ayons récupéré la machine à étiqueter sans le logiciel ce qui fait que nous ne pouvons nous en servir. Jeff demande qu'on lui fournisse la marque et le modèle de la machine et se charge de trouver le logiciel)

Commission finances :

Nous ne disposons d'aucun élément de travail puisque la comptabilité est figée au mois de décembre faute d'éléments non fournis, en effet :

- les talons des chèques émis lors du tournoi (décembre) ne sont pas transmis à notre comptable donc non comptabilisés
- les recettes liées au tournoi ne sont toujours pas remises en banque
- à ce jour nous ne connaissons pas le résultat financier du tournoi
- le club de Bussy nous réclame le paiement des indemnités de tables

Concernant la proposition de mutuelle à nos salaries :

- rien ne leur a été proposé à ce jour

Puisque toute la recherche a été faite par notre comptable nous prenons la décision de choisir Allianz option R3 avec une prise en charge à hauteur de 50 % par le comité et demandons à notre comptable de bien vouloir établir les contrats et les différents courriers

Nous profitons de cette occasion pour remercier notre comptable pour la résolution de cette situation que dure depuis un an

Commission sportive : revue des règlements proposés

-championnat masculin (RAS)

-championnat féminin (RAS)

-critérium fédéral : tous les groupes passent à 16 joueurs

1 groupe de 16 en D1 (JA obligatoire)

2 groupes de 16 en D2

2 ou 3 groupes de 16 en D3

D4

-championnat des jeunes :

on conserve l'arrêt au score acquis sans placement des joueurs

(plus d'obligation de mettre le meilleur joueur en A ou X)

-championnat vétérans : (RAS)

-championnat individuel de seine et marne

-challenge Bernard Jeu : (RAS)

-coupe national vétéran : (RAS)

-coupe mixte :

les 8 premières équipes formeront la D1 composée de 2 poules de 4

les autres équipes plus les nouvelles formeront la D2 composée de 4 poules de 4

et en D3 composée de X poules

cette compétition est ouverte aux catégories minime à vétéran

le nombre de points maximum pour les hommes est de 1399 et illimité pour les

femmes

rajout du tarif des pénalités financières
pour participer aux journées finales il faudra que les joueurs aient participé à un minimum de rencontres
-les règlements sportifs seront éclatés par manifestations

Création d'une nouvelle compétition : « intergénérationnelle »
Les équipes seraient composées de :
1 vétérans, 1 sénior, 1 junior et un cadet ou minime
Ce championnat serait calqué sur les dates du championnat de Paris

3- Question diverse :

Le délégué du Département 77 à l'Assemblée Générale de la FFTT sera Guy Grégoire

Fin de la réunion à 00H30